

«Au-delà des lignes»

PRÉSENTATION DU CONCOURS



CONCOURS D'ÉCRITURE

6^{ÈME} ÉDITION 2021

LES CHIFFRES-CLÉS D'AU-DELÀ DES LIGNES EN SIX ANS :



1700

PARTICIPANTS



240

ENSEIGNANTS



190

RENCONTRES
AVEC LES MEMBRES
DU JURY



181

PARTICIPATIONS
D'ÉTABLISSEMENTS
PÉNITENTIAIRES

MERCI À TOUS POUR CETTE BELLE MOBILISATION !

POUR LA 6ÈME ÉDITION :

- Thème d'écriture « Une dernière fois »
- 45 établissements pénitentiaires participants (métropole et Outre-mer)
- Près de 500 participants encadrés par plus d'une cinquantaine d'enseignants
 - 3 catégories : "Débutant", "Intermédiaire" et "Confirmé"
 - Une quarantaine de membres du jury : auteurs, journalistes, etc.

LES OBJECTIFS :

- (Re)Trouver le plaisir de lire et d'écrire au cours d'ateliers d'écriture
- Echanger sur la place des mots avec des romanciers, auteurs, journalistes lors d'une rencontre dans votre établissement
- Se challenger en se faisant plaisir par le biais d'un concours. Un prix sera décerné aux lauréats
- Partager les mots, au-delà des murs, par la publication d'un recueil regroupant les textes de tous les participants. Celui-ci leur sera remis et diffusé largement aux partenaires du projet

LES JURYS :

10 JURYS ET UNE SÉLECTION EN DEUX ÉTAPES :

- 1) Présélection des finalistes par les jurys régionaux
- 2) Désignation des lauréats par un jury national

CHAQUE JURY EST COMPOSÉ :

- D'auteurs
- De journalistes
- D'un membre de l'Administration pénitentiaire
 - D'un membre de l'Education nationale

RÉTRO-PLANNING :

A partir de septembre 2020 : Ateliers d'écriture

De décembre à fin mars 2021 : Rencontres entre un membre du jury et les participants dans les établissements pénitentiaires (selon le contexte sanitaire)

26 mars 2021 : Date limite d'envoi des textes & cessions de droit des établissements participants aux DI (aux référents culture et UPR, vous trouverez les adresses en annexe du règlement)

Semaines du 3 au 14 mai 2021 : Délibérations des jurys régionaux

Mardi 1er juin 2021 : Délibérations du jury national

Début juillet 2021 : Remise des prix au sein de l'établissement de Paris-La-Santé
(à confirmer)

QUI PEUT PARTICIPER ?

Ouvert à tous, femmes, hommes, mineurs et majeurs, prévenus ou condamnés dans les établissements pénitentiaires d'Outre-mer et de France métropolitaine participants au concours.

Les enseignants détermineront pour chaque participant la catégorie pour concourir : « débutant », « intermédiaire » et « confirmé ».

Pour plus d'informations, voir le règlement 2021

QUELLE RÉCOMPENSE ?

18 LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

18 PRIX DÉCERNÉS

Catégorie « Débutant » :

3 prix pour les majeurs (1er, 2ème, 3ème)

3 prix pour les mineurs (1er, 2ème, 3ème)

Catégorie « Intermédiaire » :

3 prix pour les majeurs (1er, 2ème, 3ème)

3 prix pour les mineurs (1er, 2ème, 3ème)

Catégorie « Confirmé » :

3 prix pour les majeurs (1er, 2ème, 3ème)

3 prix pour les mineurs (1er, 2ème, 3ème)

CHAQUE LAURÉAT SE VERRA REMETTRE

UN CHÈQUE CADEAU

POUR DES PRODUITS CULTURELS !